



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

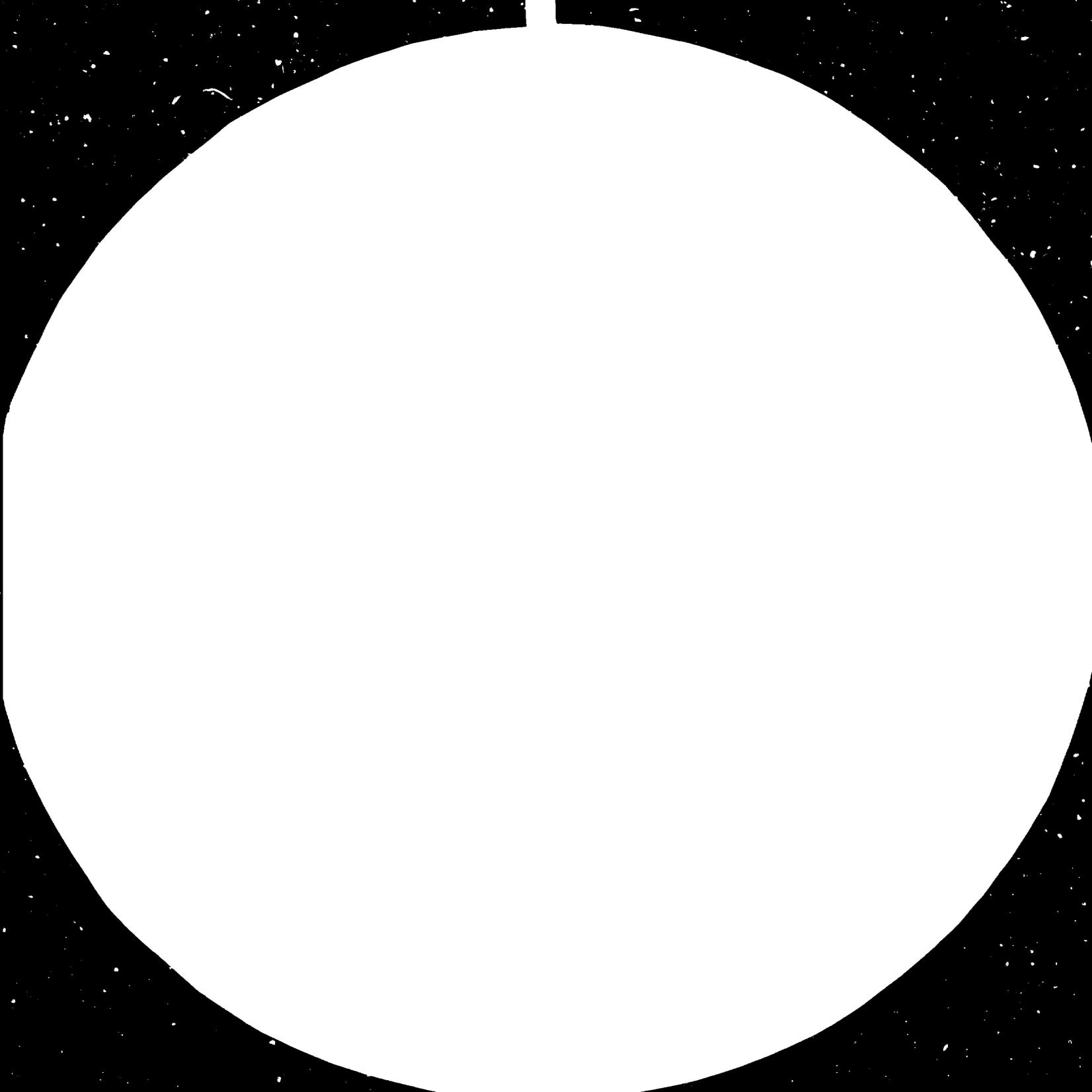
## FAIR USE POLICY

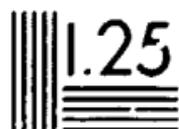
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





28



32



36



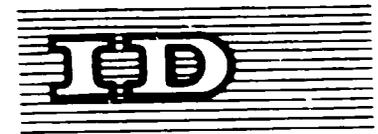
## MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS  
1963-A  
U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1963 O - 359-081



13424

-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.411/6  
24 février 1984

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Troisième Consultation sur l'industrie  
du cuir et des articles en cuir  
Innsbruck (Autriche), 16-20 avril 1984

SITUATION ACTUELLE, DIFFICULTES ET PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE  
DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR AU SOUDAN\*

Document d'information sur la question No 1  
établi par  
le secrétariat de l'ONUDI

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	3
II. LES MATIERES PREMIERES : SITUATION ACTUELLE	4
III. CAPACITES INDUSTRIELLES EXISTANT DANS LE SECTEUR	7
IV. BENEFICES QUE POURRAIT PROCURER AU PAYS UNE TRANSFORMATION PLUS PUSSEE DES MATIERES PREMIERES	12
V. MESURES A PRENDRE POUR AMELIORER LA RENTABILITE DU SECTEUR	16
VI. CONCLUSIONS	17

## I. INTRODUCTION

1. Une des questions qui seront examinées à la troisième Consultation sur l'industrie du cuir et des articles en cuir concerne les mesures permettant d'utiliser au maximum le potentiel de l'industrie du cuir et des articles en cuir dans les pays en développement. Le document thématique No 1<sup>1/\*</sup> montre que la plupart des pays en développement ont la capacité voulue pour traiter les cuirs et les peaux et pour fabriquer des articles en cuir, mais qu'une bonne partie de cette capacité est restée qualitativement et quantitativement sous-employée. Ce document souligne en outre que les pays ont besoin d'une coopération internationale pour mener à bien leurs programmes de développement intégré, notamment pour accroître l'utilisation des capacités existantes.

2. Le présent document d'information a pour but d'élargir le débat en mettant à profit ce qui s'est passé au Soudan, pays qui fait mieux connaître les difficultés actuelles et les avantages qui pourront résulter d'une amélioration de l'utilisation des ressources en cuirs et peaux et des capacités de tannage. Ce document a été établi à partir de renseignements tirés d'un document préparé pour la Consultation par le Gouvernement soudanais et d'un rapport<sup>2/</sup> de M. Salah-ed-din-Saleh, rédigé à l'occasion d'un projet d'assistance technique de l'ONUDI au Soudan, dont la mise en oeuvre est en cours.

3. Aucun pays en développement ne peut être considéré comme un cas "typique", puisque l'industrie de chacun de ces pays présente des caractéristiques particulières, mais on peut espérer que le présent document d'information fera mieux saisir certains problèmes propres à l'industrie du cuir et des articles en cuir de plusieurs pays en développement et qu'il donnera plus d'intérêt aux discussions consacrées à la solution de ces problèmes.

4. Ce document étudie quatre aspects de cette industrie du Soudan :

- i) La situation actuelle en ce qui concerne les matières premières;
- ii) Les capacités de production existant dans l'industrie du cuir et des articles en cuir, ainsi que leur efficacité;
- iii) L'indication des avantages économiques dont bénéficierait le pays s'il intensifiait la collecte des matières premières existantes et les traitait de façon industrielle;
- iv) Les mesures qui pourraient donner plus d'efficacité à ce secteur industriel.

---

\* Les notes sont groupées à la fin du document.

## II. LES MATIERES PREMIERES : SITUATION ACTUELLE

### Matières premières

5. D'après les estimations de la FAO, les chiffres du cheptel et de l'abattage au Soudan étaient les suivants en 1982<sup>3/</sup>:

Tableau 1

Soudan : Troupeau disponible

	Cheptel (1 000 têtes)	Pourcentage du total des pays en développement d'Afrique	Estimation de la production de cuirs et peaux (collecte possible) (1 000 pièces)	Taux de prélèvement (pourcentage)
Bovins	19 234	11,8	1 300	6,7
Caprins	13 174	9,0	3 500	26,6
Ovins	18 547	12,0	4 900	26,4

6. Le Soudan semble donc avoir un des plus grands troupeaux d'Afrique. L'abattage des animaux se fait dans quelque 150 abattoirs disséminés dans tout le pays. Mais la qualité de ces abattoirs est variable. Deux abattoirs, à Omdurman et à Kedro, sont considérés comme satisfaisants; on y surveille la qualité de la viande et on y produit des cuirs et des peaux bruts de bonne qualité. Ces deux abattoirs assurent quelque 30 % du total de l'abattage. En général, les autres abattoirs produisent des cuirs et des peaux caractérisés par de graves défauts acquis après dépouille. La majeure partie de l'abattage se fait sur des aires de village, et ce sont des bouchers incompetents qui s'en chargent.

7. De par leur nature, les cuirs et peaux du Soudan ont un grain satisfaisant et une texture fine. Toutefois, les défauts acquis avant ou après dépouille sont courants et déprécient la matière première. Les défauts acquis avant dépouille sont la conséquence du caractère nomade de l'agriculture et des méthodes d'élevage défectueuses. Les mauvaises méthodes de salage, de conservation et d'entreposage - les cuirs et les peaux sont séchés au soleil en les étalant à même le sol - sont la cause d'une putréfaction qui contribue elle aussi à déprécier la matière première. Un Centre d'amélioration des cuirs et des peaux est placé sous la

tutelle de la Section des ressources animales du Ministère de l'agriculture, mais cet organisme éprouve beaucoup de difficultés à s'acquitter de sa tâche car il manque de fonds.

8. Pour ce qui est des infrastructures, l'énorme étendue du pays se conjugue avec l'insuffisance des moyens de communication pour faire obstacle à la collecte et au transport des matières premières agricoles. De ce fait, on estime que plus de 50 % des cuirs et des peaux proviennent à l'heure actuelle des seules provinces de Khartoum, d'Omdurman, du Nil bleu, de la Gezireh et du Nil blanc, alors que l'important troupeau des régions méridionales du pays reste largement inexploité. Deuxièmement, les abattoirs les plus efficaces sont concentrés dans la région de Khartoum et les bêtes des régions périphériques sont amenées sur pied à Khartoum pour y être abattues, ce qui entraîne automatiquement la diminution des rendements en viande et la dépréciation des sous-produits animaux. Troisièmement, rien n'a été prévu pour améliorer les conditions de l'élevage et de l'abattage dans les régions périphériques, ce qui entraîne la mauvaise qualité des cuirs et des peaux provenant des zones rurales. Enfin, la faiblesse des prélèvements de peaux de bovins donne à penser que des contraintes socio-économiques ont une influence sur la production et la consommation de viande; ces contraintes devront être étudiées, et il faudra si possible y remédier.

9. Le commerce des cuirs et des peaux est dominé par quelques négociants qui ont établi dans tout le pays leurs réseaux de collecte, leurs magasins et leurs entrepôts; ces négociants ont la haute main sur le prix des matières premières. Ils peuvent exporter à peu près sans aucune restriction les matières premières, ce qui entraîne des prix peu avantageux pour les producteurs. Le prix des cuirs de bovins dépasse de 25 % le prix à la production quand ils passent par le négociant et de 56 % quand ils atteignent l'exportateur. Pour les peaux de moutons, ces chiffres sont respectivement de 75 et de 250 %, mais ils ne dépassent pas 39 et 60 % environ pour les peaux de chèvres. Ces prix sont en partie la conséquence des coûts élevés qu'entraîne la longueur des réseaux privés de collecte. L'écart entre les prix moyens à l'exportation et à la production peut être d'autant plus large que seuls les cuirs et les peaux de meilleure qualité sont exportées. Les tanneries mécanisées ne disposent d'aucun réseau comparable pour la collecte des matières premières.

Tableau 2

Soudan : Utilisation de la production potentielle  
de cuirs et peaux\*

Produit Utilisation	Peaux de bovins (1 000 pièces)		Peaux de caprins (1 000 pièces)		Peaux d'ovins (1 000 pièces)	
		%		%		%
Exportation à l'état brut**	300	23	1 000	29	2 500	51
Traitement dans les tanneries du secteur public	moins de 200	15	50	1	250	5
Traitement dans les tanneries rurales ou pertes	800	62	2 450	70	2 150	44
Production totale	1 300	100	3 500	100	4 900	100

\*Source : Renseignements de la FAO et de l'ONUDI.

\*\* Des renseignements non officiels fournis par l'ONUDI donnent à penser qu'il faut ajouter 250 000 pièces de cuirs bruts exportées annuellement aux statistiques officielles des exportations.

10. Les chiffres du tableau 2 indiquent les quantités approximatives des cuirs et peaux utilisés. Bien qu'il soit difficile de garantir l'exactitude de ces chiffres, on peut en conclure que :

- i) Près d'un quart des cuirs de bovins et des peaux de caprins, et plus de la moitié des peaux d'ovins, produits dans le pays, sont exportés à l'état brut. Les cuirs bruts sont exportés à l'état humide et salé, tandis que les peaux sont exportées à l'état sec;
- ii) Une petite portion seulement des matières premières est traitée dans des tanneries mécanisées; et
- iii) Le traitement dans les campagnes et les pertes représentent entre la moitié et les deux tiers des matières premières disponibles. Rien ne permet de faire le départ entre les cuirs et les peaux brutes employées dans les tanneries rurales et les pertes irrécupérables. Toutefois, il est évident qu'une bonne partie de ces matières premières n'est pas utilisée dans les meilleures conditions.

### III. CAPACITES INDUSTRIELLES EXISTANT DANS LE SECTEUR

#### L'industrie du tannage

11. Le Soudan possède trois grandes tanneries mécanisées qui sont la propriété de l'Etat. Deux d'entre elles sont situées à Khartoum, une autre se trouve à Wad Medani. De plus, une petite coentreprise a été implantée à Port Soudan, pour le traitement et l'exportation de peaux d'ovins picklées. Comme on l'a noté plus haut, de nombreuses petites tanneries rurales existent à travers le pays, mais on ne pense pas qu'elles aient beaucoup d'avenir car elles ne disposent que de capacités limitées et appliquent des techniques de traitement rudimentaires.

12. Les tableaux 3 et 4 donnent un aperçu des capacités installées, des niveaux de production et des principales caractéristiques d'exploitation des tanneries du secteur public :

Tableau 3

Capacités de tannage et niveaux de production\*

Unité industrielle	Capacité installée (pièces/année)	Production effective (pièces/année)	Utilisation de la capacité
Tannerie de Khartoum	Peaux : 90 000	60 000	66 %
	Cuir : 450 000	100 000	22 %
Tannerie du Nil blanc	Peaux : 180 000	45 000	25 %
	Cuir : 600 000	33 000	9 %
Tannerie de Gezireh	Peaux : 300 000	60- 90 000	20-30 %
	Cuir : 750 000	100-150 000	15-20 %
Total	Peaux : 570 000	165-195 000	30 % (environ)
	Cuir : 1 800 000	253-303 000	15 % (environ)

\* Les chiffres relatifs à la "production effective" sont des moyennes arrondies pour les années 1980-1983. Dans le cas de la tannerie de Gezireh, les fluctuations de la production ayant été trop importantes pour que l'on puisse calculer utilement des moyennes, celles-ci ont été remplacées par des fourchettes.

Tableau 4

Caractéristiques d'exploitation des tanneries  
du secteur public

Installation	Capacité installée (pièces/ année)	Utilisation moyenne de la capacité	Emploi total	Productivité du travail		Rapport frais généraux/ coûts de production*	Rapport salaires/ coûts de production
				Directe	Totale		
<u>Tannerie de</u> <u>Khartoum</u> (1962)	90 000 peaux 450 000 cuirs	66 %  22 %	470 per- sonnes	3,2 m2/h	2,2 m2/h	24 %	36 %
<u>Tannerie du</u> <u>Nil blanc</u> (1975)	180 000 peaux 600 000 cuirs	25 %  9 %	338 per- sonnes	3,2 m2/h	2,4 m2/h	37,4 %	37 %
<u>Tannerie de</u> <u>Gezireh</u> (1976)	300 000 peaux 750 000 cuirs	20-30 %  15-20 %	452 per- sonnes	2,9 m2/h	2,2 m2/h	16,7 %	37 %

\* Le rapport frais généraux/coûts de production exprime les dépenses d'administration, la dépréciation du matériel, les intérêts payés sur l'encours de la dette et les "coûts industriels", en pourcentage des coûts totaux.

13. Les taux d'exploitation de la capacité des tanneries sont faibles bien que celles-ci disposent, semble-t-il, d'un personnel qualifié ayant de bonnes connaissances théoriques et qu'une partie de leur matériel soit assez moderne. La faible utilisation de la capacité a plusieurs causes, les plus importantes étant les suivantes :

- Absence d'un personnel d'encadrement au niveau des ateliers, ce qui fait que le traitement laisse à désirer;
- Absence d'un système efficace d'entretien des machines, ce qui cause parfois l'usure prématurée et/ou la cannibalisation du matériel;
- Compétences insuffisantes en matière de commercialisation du cuir et des sous-produits de tannerie sur les marchés intérieurs comme sur les marchés d'exportation;

- Une infrastructure insuffisante, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en peaux et cuirs bruts, dont la pénurie fait perdre à l'industrie 60 jours de travail en moyenne par installation et par an, une perte irrécupérable dans une situation déjà bien difficile;
- Des difficultés financières provoquées par les trois contraintes ci-après :
  - i) Les prix du cuir apprêté vendu sur le marché intérieur ont été fixés par les pouvoirs publics à un niveau qui est inférieur à son prix de revient pour les tanneries. Le gonflement des coûts de production est dû en partie au niveau trop élevé des frais généraux et des charges salariales dans les trois tanneries, mais il est aussi la conséquence du renchérissement des produits chimiques et d'autres apports, renchérissement que ni les tanneries ni les pouvoirs publics ne sont capables de contenir. Si l'on s'en tient à des considérations de rentabilité, la structure actuelle des coûts tendrait à dissuader les tanneries de produire pour les marchés intérieurs.
  - ii) Les niveaux de l'emploi et, surtout, l'effectif de la main-d'oeuvre ne participant pas directement à la production sont trop élevés, ce qui alourdit d'autant la part de la masse salariale dans les coûts de production des tanneries. Dans les pays industrialisés, par exemple, la part de la masse salariale dans les coûts de production ne dépasse pas 10 à 15 %.
  - iii) La situation des tanneries en ce qui concerne l'encours du crédit bancaire alourdit encore les coûts de production. Pour la tannerie de Khartoum et celle du Nil blanc, l'endettement total représente près de 130 % du montant annuel des ventes. On ignore à combien se monte l'endettement de la tannerie de Gezireh, mais sa situation est moins grave que celle des deux autres installations. Outre qu'il leur faut emprunter aux banques pour couvrir les pertes d'exploitation, les trois tanneries doivent recourir au crédit bancaire commercial pour financer leur trésorerie. Etant donné l'importance de leurs charges salariales, il y a lieu de supposer que cela aggrave encore les pertes encourues.

Le secteur de la chaussure

14. Il y a 29 usines de chaussures officiellement recensées qui utilisent divers types de cuir. L'usine la plus importante est celle de la BATA Shoe Company, une coentreprise exploitée en association par l'Etat et BATA International.

15. La production de chaussures, estimée à 16-18 millions de paires par an, se répartit comme suit :

Chaussures en cuir	5-6 millions de paires
Chaussures/sandaes en matière plastique	5 millions de paires
Chaussures en toile/caoutchouc	4 millions de paires
Divers	2-3 millions de paires

16. La société BATA et la société locale Larco Shoe Company sont les seules à exploiter des installations industrielles. Toutes les autres unités de fabrication de chaussures sont de petits ateliers employant un personnel peu expérimenté. Outre ces 29 usines, il y a de nombreux artisans bottiers et cordonniers ruraux qui fabriquent des chaussures et sandales simples. L'industrie de la chaussure vise exclusivement à approvisionner le marché intérieur. La pénurie d'empeignes de bonne qualité fait que la qualité des produits en cuir laisse elle aussi à désirer. Les quantités de cuirs apprêtés de tous types fournies par les tanneries étant insuffisantes, l'industrie de la chaussure a été forcée à importer des produits de remplacement du cuir en vue de satisfaire la demande intérieure. C'est pourquoi, aucun effort important de développement du secteur de la chaussure en cuir ne devrait être entrepris tant que l'industrie de la tannerie n'est pas à même de produire et de fournir une quantité suffisante d'empeignes ayant la qualité voulue.

Le secteur des articles en cuir

17. Il y a de nombreuses petites fabriques d'articles en cuir dans la région de Khartoum-Omdurman. Toutefois, ces fabriques fonctionnent de manière primitive, utilisant des peaux de crocodile, de serpent et de lézard et, dans une certaine mesure, des peaux d'ovins et de caprins apprêtés. On ne dispose pas de données sur la production, les types, les articles, les capacités et les coûts de production dans ce secteur.

Aperçu de la situation générale au Soudan

18. La situation générale du pays peut être résumée comme suit :

- i) Le cheptel représente une proportion importante de celui de l'Afrique. Toutefois, les taux de récupération sont sensiblement inférieurs à ceux enregistrés pour l'ensemble de l'Afrique. Pour les ovins et les caprins, ces taux aussi sont légèrement inférieurs aux moyennes africaines;
- ii) Une bonne partie de la production de cuirs et peaux est exportée à l'état brut;
- iii) La capacité industrielle des tanneries en service permet de traiter environ 45 % des peaux et quelque 20 % des cuirs disponibles. Toutefois, étant donné le faible taux d'utilisation de la capacité, 15 % seulement des peaux et 1 à 5 % des cuirs disponibles sont traités dans des tanneries mécanisées;
- iv) La capacité industrielle dans l'industrie de la chaussure est considérable, mais son utilisation est limitée par la pénurie d'empeignes de bonne qualité sur le marché intérieur. Aussi, a-t-il fallu recourir parfois à des substituts importés du cuir pour satisfaire la demande intérieure de certaines catégories de chaussures.

19. Il est clair que le principal goulot d'étranglement empêchant le développement de ce secteur est constitué par l'industrie du tannage. Avant d'examiner des remèdes possibles à la situation qui prévaut dans cette industrie, il sera peut-être utile d'évaluer les avantages qui pourraient découler d'une amélioration du tannage des cuirs et peaux.

IV. BENEFICES QUE POURRAIT PROCURER AU PAYS UNE TRANSFORMATION  
PLUS POUSSÉE DES MATIÈRES PREMIÈRES

20. Le tableau 5 permet de comparer les taux actuels d'écoulement des cuirs et peaux au Soudan et dans le reste du monde. On voit que le taux d'écoulement des cuirs de bovins au Soudan est inférieur de 35 % environ au taux moyen pour l'Afrique et que, pour les peaux de chèvres et de moutons, il est inférieur de 14 % et 13 % respectivement aux taux moyens africains.

Tableau 5

Taux comparés d'écoulement des cuirs et peaux (%)\*

	Monde	Pays développés	Pays en développement	Pays en développement d'Afrique	Soudan
Bovins	20,6	34,5	14,1	10,4	6,7
Chèvres	41,1	58,0	40,2	30,8	26,6
Moutons	38,6	42,0	35,7	30,2	26,4

\* Source : Recueil de statistiques mondiales de la FAO sur les cuirs et peaux, bruts et préparés, et les chaussures de cuir, 1961-1982.

Cuirs de bovins

21. Pour obtenir des estimations approximatives des bénéfices bruts que rapporterait à l'économie du Soudan une amélioration de la situation dans le secteur, on a calculé dans la présente étude, en se basant sur les prix en dollars<sup>4/</sup> pour la période 1982-1983, la valeur que représenteraient les cuirs utilisés si le taux d'écoulement au Soudan atteignait les taux moyens africains. On estime que, grâce à une coordination des efforts, il serait possible d'atteindre les taux d'écoulement africains dans un avenir assez proche.

22. Les hypothèses suivantes ont été adoptées comme bases de calcul :

- i) Le taux d'écoulement des cuirs de bovins, qui est actuellement de 6,7 %, atteindrait le taux africain moyen de 10,4 %. Il y aurait ainsi 700 000 cuirs supplémentaires disponibles par an.
- ii) Sur ces 700 000 cuirs supplémentaires, 200 000 pourraient être transformés industriellement jusqu'au stade du cuir tanné bleu au chrome de façon à atteindre le seuil de rentabilité des tanneries, qui correspond, estime-t-on, à l'utilisation des capacités à 70 %; le reste (500 000 cuirs par an) pourrait être exporté sous la forme de cuirs séchés et salés.
- iii) Les prix sur le marché intérieur seraient approximativement égaux à ceux pratiqués à l'exportation.

23. Si l'on adopte ces hypothèses, la valorisation des 700 000 cuirs supplémentaires disponibles chaque année serait la suivante :

Tableau 6

Recettes provenant de la transformation de 200 000 cuirs par an

<u>Recettes brutes par pièce</u>	<u>Recettes totales par an</u>
Producteur de la matière première : 5,62 \$ par pièce	1 124 000 \$
Marchands (intermédiaires) : 1,40 \$ par pièce	280 000 \$
Tanneries : 8,92 \$ par pièce	1 784 000 \$
Douanes, taxes, transport : 5,31 \$ par pièce	1 062 000 \$
Total : (revenus f.o.b.) <u>21,25 \$ par pièce</u>	<u>4 250 000 \$</u>

24. De même, la valorisation des cuirs exportés à l'état brut serait la suivante :

Tableau 7

Recettes provenant de l'exportation de 500 000 cuirs par an  
(cuirs bruts séchés et salés)

<u>Recettes brutes par pièce</u>	<u>Recettes totales par an</u>
Producteur de la matière première : 5,62 \$ par pièce	2 810 000 \$
Marchands (intermédiaires) : 1,40 \$ par pièce	700 000 \$
Exportateurs : 1,76 \$ par pièce	880 000 \$
Douanes, taxes, transport : 2,93 \$ par pièce	1 465 000 \$
Total : (revenus f.o.b.) <u>11,71 \$ par pièce</u>	<u>5 855 000 \$</u>

25. Les tableaux 6 et 7 font apparaître que le bénéfice brut que le Soudan recueillerait si le taux d'écoulement des cuirs de bovins rejoignait le taux africain moyen pourrait atteindre 10 105 000 dollars des E.-U.

Peaux de chèvres et de moutons

26. Dans le cas des peaux de chèvres et de moutons, le problème des taux d'écoulement ne se pose pas de façon aussi aiguë. On peut cependant calculer le bénéfice brut théorique en partant des hypothèses suivantes :

- i) Les tanneries traiteraient 950 000 peaux de plus par an afin de parvenir à un taux d'utilisation des capacités de 70 %.
- ii) Cette quantité supplémentaire de peaux de chèvres et de moutons pourrait être obtenue en améliorant l'écoulement des produits et/ou en réduisant les pertes.
- iii) Pour les calculs suivants, on a supposé que, sur les 950 000 peaux supplémentaires, il y aurait 600 000 peaux de chèvres et 350 000 peaux de moutons.

27. Deux hypothèses ont été envisagées pour l'évaluation du bénéfice brut :

- 1) la quantité de peaux susmentionnée serait exportée sous forme de peaux tannées bleu au chrome au lieu d'être exportée sous forme de peaux brutes;
- 2) les peaux tannées supplémentaires proviendraient de la part du total des peaux écoulées qui est actuellement gâchée.

28. Dans le premier cas, étant donné que la différence de prix entre les peaux brutes et les peaux tannées bleu au chrome est de 1 dollar des Etats-Unis par pièce pour les peaux de chèvres et de 1,75 dollar des Etats-Unis par pièce pour les peaux de moutons, le bénéfice brut qu'on obtiendrait si la quantité susmentionnée de peaux était exportée sous forme de peaux tannées bleu au chrome serait de 1 212 000 dollars des Etats-Unis par an.

29. Dans le second cas, les bénéfices bruts que l'on obtiendrait grâce à la transformation des peaux actuellement gâchées seraient les suivants :

Tableau 8

Bénéfices bruts provenant du tannage de 950 000 peaux  
actuellement gâchées

	Peaux de chèvres (600 000 par an)		Peaux de moutons (350 000 par an)	
	Recettes brutes par pièce	Recettes totales par an	Recettes brutes par pièce	Recettes totales par an
Producteur de la matière première	0,70 \$ par pièce	420 000 \$	0,75 \$ par pièce	262 500 \$
Marchands	0,27 \$ par pièce	162 000 \$	0,59 \$ par pièce	206 500 \$
Tanneries	0,91 \$ par pièce	546 000 \$	2,00 \$ par pièce	700 000 \$
Douanes, etc.	0,62 \$ par pièce	372 000 \$	1,13 \$ par pièce	395 500 \$
Revenus f.o.b.	2,50 \$ par pièce	1 500 000 \$	4,50 \$ par pièce	1 564 500 \$

Revenu brut pour les peaux de chèvres et de moutons : 3 064 500 dollars des E.-U.

30. La conclusion s'impose. Si le Soudan améliorait l'écoulement des cuirs et peaux et utilisait les capacités existantes au niveau correspondant au seuil de rentabilité il tirerait du secteur de la tannerie un revenu supplémentaire atteignant 13,2 millions de dollars des Etats-Unis par an, dont 10,1 millions de dollars pour les cuirs de bovins et 3,1 millions de dollars pour les peaux de chèvres et de moutons.

V. MESURES A PRENDRE POUR AMELIORER LA RENTABILITE DU SECTEUR

Cuir et peaux

31. La relance des activités de collecte et d'amélioration des cuirs et peaux et la rénovation de l'industrie de la tannerie pourraient accroître la demande dans l'économie rurale. Une concurrence plus forte pourrait avoir pour conséquence une augmentation des prix à la production, ce qui procurerait un bénéfice accru aux producteurs des matières premières. Le gouvernement devrait nécessairement participer à la mise en place de l'infrastructure requise pour la collecte en installant des dépôts, des hangars de séchage, etc., et il devrait aussi créer des services de vulgarisation pour l'amélioration des cuirs et peaux. Une autre conséquence de la structure actuelle du commerce intérieur des cuirs et peaux est que les commerçants et exportateurs peuvent généralement choisir les matières premières de qualités supérieures, laissant les qualités inférieures aux tanneries locales. Une industrie de la tannerie rénovée serait en mesure de transformer sur place les cuirs et peaux de qualités supérieures.

32. Ces observations amènent à formuler les recommandations suivantes :

- i) A court terme, il conviendrait d'améliorer les méthodes d'écorchement utilisées dans les abattoirs des zones rurales.
- ii) A moyen terme, il conviendrait, après une étude approfondie des besoins et des possibilités, de créer de nouveaux abattoirs dans les régions où le bétail est nombreux et de mettre en place un réseau d'installations de collecte et de conservation des cuirs et peaux.
- iii) Un programme d'action visant à améliorer l'élevage et la qualité du cheptel donnerait à long terme des résultats économiques fructueux.

33. Ces actions devraient être financées au moyen de dons ou de prêts agricoles à long terme à des conditions de faveur, puisqu'il s'agit surtout d'activités d'assistance technique que devrait entreprendre le gouvernement ou de la mise en place d'une infrastructure indispensable à l'économie agricole.

L'industrie de la tannerie

34. Les capacités installées et leur utilisation sont décrites brièvement au chapitre III. La faible utilisation des capacités dans l'industrie de la tannerie reflète les contraintes financières, techniques, de gestion et d'infrastructure qui pèsent sur les entreprises.

35. Les mesures à prendre pour surmonter ces obstacles devront être examinées en commun par les collaborateurs potentiels et les autorités intéressées. Cependant, pour les besoins de la présente étude, on a essayé de définir certains domaines stratégiques d'action qui pourraient figurer par la suite dans un programme intégré de rénovation de l'industrie du cuir et des articles en cuir au Soudan. Ces domaines sont les suivants :

- a) Pour rétablir la solvabilité financière des tanneries, il faudrait transformer les dettes en cours en dettes à long terme et à plus faible taux d'intérêt;
- b) Les machines devraient être réglées et réparées;
- c) Des dispositions devraient être prises pour installer des génératrices de secours dans les tanneries, afin d'éviter les interruptions de fonctionnement des machines dues aux fluctuations de l'alimentation en électricité;
- d) Il faudrait obtenir des capitaux à long terme pour financer les importations de produits chimiques et de produits auxiliaires;
- e) Une large coopération devrait être instaurée dans le domaine technique et dans celui de la gestion, en vue d'améliorer les compétences du personnel, de mieux utiliser les capacités des tanneries et d'élever les normes de contrôle de la qualité.

36. Il apparaît donc que, si le gouvernement opère des investissements suffisants dans l'infrastructure amont et si les tanneries sont exploitées de façon rentable, l'industrie du cuir et des articles en cuir pourra être une source de bénéfices importants pour l'économie soudanaise.

## VI. CONCLUSIONS

37. On a essayé dans la présente étude de décrire les contraintes amont et les contraintes industrielles qui empêchent un pays d'exploiter les possibilités offertes par l'industrie du cuir et des articles en cuir. Si la Consultation estime que la méthode consistant à développer l'ensemble d'un secteur est possible pour l'industrie du cuir et des articles en cuir, l'ONUDI pourrait appuyer des programmes de développement sectoriels en fournissant une aide pour l'établissement des programmes et pour les négociations connexes que les pays en développement intéressés devraient entamer avec des partenaires potentiels.

Notes

1/ Voir "Question No 1 : Mesures visant à permettre aux pays en développement d'exploiter au maximum le potentiel de l'industrie du cuir et des articles en cuir" (ID/WG.411/5).

2/ Les statistiques et les renseignements figurant dans le présent document sont tirés du rapport : "Increasing the effectiveness of the public sector industries, Democratic Republic of Sudan" (DP/SUD/79/010, Nov. 1983).

3/ Source : FAO : Recueil de statistiques sur les cuirs et peaux, bruts et préparés, et les chaussures de cuir, 1961-1982.

4/ Le taux de change utilisé est 1 dollar des Etats-Unis = 1,28 livre soudanaise.

-----

